

Soirée débat du pS-Eau

Organisée en partenariat avec Eau-Vive

« Assainissement et valorisation agronomiques et/ou énergétiques de ses produits dans les pays en développement »

Mardi 21 octobre 2014 à la Maison Internationale de Rennes



Compte rendu des échanges

Cette soirée débat du pS-Eau portait sur les actions dans le secteur de l'assainissement qui intègrent les dimensions d'accès au service et de valorisation de ses sous-produits tant pour l'irrigation (agriculture, espaces verts urbains, ou zones de loisirs), l'apport en engrais ou la production d'énergie.

Pour rappel, l'assainissement vise tout d'abord un objectif de santé publique (l'équipement en toilettes) et un objectif environnemental (le traitement) ; mais l'assainissement peut inclure un troisième objectif d'ordre économique : la valorisation des sous-produits.

Le manque d'assainissement est le principal responsable des maladies diarrhéiques qui tuent chaque année deux millions de personnes dans le monde. La production croissante de volumes d'eaux usées et d'excreta, bien souvent non traités par les systèmes d'assainissement en place, polluent les milieux naturels environnants : sols, nappes phréatiques, cours d'eau et milieux marins. La croissance démographique exige des besoins alimentaires et des ressources en eau douce importants, en particulier pour l'agriculture. Aussi, l'accès à l'assainissement, le traitement et la réutilisation des rejets pour l'irrigation, comme fertilisants, ou pour la production de biogaz répondent-ils à des objectifs multiples et complémentaires.

Les échanges ont porté sur les pratiques développées au Sud, leurs résultats et les possibilités de passage à l'échelle. Il s'agissait de comprendre les enjeux de la réutilisation des eaux usées et excreta dans des pays en développement, les différentes technologies utilisées, les contextes favorables à l'acceptation et la viabilité des actions, les principes de précaution dans l'usage de sous-produits de l'assainissement, les mesures d'accompagnement appropriées et enfin les perspectives de développement.

Pour cela, plusieurs intervenants sont venus partager leurs expériences :

- **Christophe LE JALLÉ**, directeur adjoint du pS-Eau
- **Cléo LOSSOUARN**, Syndicat Interdépartemental de l'Assainissement pour l'Agglomération Parisienne (SIAAP)
- **Pierre Henri DODANE**, spécialiste de l'assainissement dans les pays en développement

I. Assainissement et valorisation : propos introductif sur les définitions, défis et enjeux

Avant d'entamer le débat, les intervenants sont revenus sur les notions d'assainissement et de valorisation, ainsi que les enjeux et défis qui y sont relatifs.

I.1 L'assainissement et ses défis

(Christophe Le Jallé) **L'assainissement approprié (définition)** : Il permet d'éviter le contact direct avec les excreta, et réduit les risques sanitaires de transmissions des agents pathogènes ; il

requiert donc - à minima - une dalle et la possibilité de la nettoyer. Il permet également d'avoir un minimum d'intimité (qu'on puisse fermer avec une porte).

L'assainissement liquide concerne les excreta (eaux noires) mais aussi les eaux grises (lessive, vaisselle et douche) ; il s'agit donc d'avoir les équipements pour recevoir ces eaux usées.

1^{er} défi : Accompagner l'accès à une toilette.

Le constat sur l'assainissement aujourd'hui est que 1 milliard de personnes pratiquent la défécation à l'air libre.

Le 1^{er} défi est donc d'accompagner ces personnes pour qu'elles aient accès à l'équipement.

2^{ème} défi : Veiller à ce que les toilettes à domicile soient hygiéniques

- 1,5 milliard de personnes ont un équipement, mais qui n'est pas approprié.

En ajoutant le milliard de personnes qui pratiquent la défécation à l'air libre, on a donc 2,5 milliard de personnes, soit un tiers de la population mondiale qui ne disposent pas d'un équipement d'assainissement approprié. En Afrique sub-saharienne, c'est 645 millions de personnes, soit 70% de la population, qui n'ont pas accès à un assainissement approprié.

Un équipement amélioré, c'est *a minima* une latrine avec une dalle solide et facile à nettoyer, une porte et une ventilation (qui permet moins d'odeurs et moins de mouches susceptibles de provoquer un risque de contamination).

➔ Ces deux premiers défis répondent directement à un objectif de santé publique

3^{ème} défi : Evacuer et traiter les eaux usées

C'est un défi énorme : aujourd'hui, on estime que plus de 90% des eaux usées en Afrique ne sont pas traitées. Il s'agit donc de mettre en place des systèmes d'évacuation par camion (pour l'assainissement dit « non-collectif ») ou par réseau (pour l'assainissement dit « collectif ») et des stations de traitement des eaux usées et excreta, ou alors d'avoir un réel système de traitement autonome sur la parcelle. De fait, dans les pays en développement on a rarement un réel système autonome fonctionnel, et lorsqu'on est en assainissement « non-collectif » il s'agit d'équipement dont les boues doivent être vidangées régulièrement.

En résumé, l'évacuation et le traitement des eaux usées peut se faire de différentes manières :

- les égouts classiques, conventionnels, à gros diamètre, avec une station d'épuration en aval. Mais ce système peut être très coûteux.
- des systèmes de mini égout, qu'on peut installer à plus faible profondeur ou dans des quartiers à forte densité de population et à l'habitat resserré
- Le système de camion vidangeur : en Afrique on a principalement ce système de camion vidangeur ou une petite charrette qui vient vidanger ces fosses. Mais bien souvent, on a quelqu'un qui vient avec un sceau et vidanger la fosse à côté.

-

➔ Ce troisième défi, le traitement, répond directement à un objectif environnemental

Avant de penser à la valorisation, il faut donc d'abord penser à l'équipement !

1.2 Les principaux systèmes de traitement en Afrique.

Quels sont les principaux modes et systèmes appropriés de traitement dans les PED ? Quels sont les enjeux spécifiques ?

(Cléo Lossouarn) En Afrique, sur le traitement, nous sommes en grande majorité sur une absence d'assainissement ou sur un assainissement autonome. Dans les années 70 – 80, quelques systèmes d'égouts ont été réalisés mais qui sont désormais non fonctionnels ou limités dans leurs fonctionnalités.

Les systèmes d'assainissement vont toujours être très spécifiques au terrain ; il faut donc prendre en compte, avant d'élaborer ce système, les éléments suivants: profondeur de la nappe, type de sols, densité (facteur majeur dans cette période de croissance démographique)

Traitement : doit-on forcément penser collectif ?

Il y a une solution adaptée à chaque contexte. L'assainissement collectif peut être mis en place à partir du moment où le contexte est favorable, c'est-à-dire à partir du moment où on a les moyens d'exploiter ce système (subvention de l'Etat, capacité à payer de la part des usagers, compétences disponibles pour l'exploitation des stations d'épuration qui peut exiger une technicité élevée). Aujourd'hui, nous sommes en présence de beaucoup de stations d'épuration pas ou peu fonctionnelles et les eaux usées sont rejetées avec un traitement infime voire quasi-nul.

L'objectif est donc de faire du traitement à moindre coût, en partant éventuellement sur des systèmes alternatifs, notamment par l'évacuation des boues de vidanges par des camions vidangeurs. Il est impératif de prendre en compte les enjeux du territoire sur lesquels on va mettre en place une politique d'assainissement adaptée.

C'est à la technique de s'adapter aux contextes locaux et non l'inverse !

1.3 Les grands types de valorisation des sous-produits

Quelles ressources potentielles représentent les effluents ? La question des excreta doit-elle systématiquement être pensée comme une ressource et non un déchet ?

(Pierre Henri Dodane)

Il existe 3 catégories d'exemples de réutilisation d'excreta dans les pays du Nord et dans les pays à faible ou moyen revenus :

- Catégorie I : valorisation énergétique

Quelques exemples:

- La conversion de biomasse organique en gaz, que l'on transforme soit en chauffage soit en électricité. C'est ce qu'on trouve en Bretagne avec les industries porcines. Cela tend à se développer.

- La fabrication de combustible à partir du mixage de déchets issus des excréta avec des déchets issus des déchets ménagers (après séchage, compression et pyrolyse). Les boues sont d'ailleurs souvent utilisées comme co-combustible dans les cimenteries.

- La fabrication de biogaz à partir de mélange des excréta issus des toilettes publiques et de déchets organiques.

Cette production de biogaz est facilitée par des températures élevées ; les pays équatoriaux et tropicaux sont donc plus propices à la production de biogaz

- **Catégorie II : valorisation de l'eau**

Le besoin en eau se fait particulièrement ressentir dans les pays pauvres et arides, il a donc été imaginé de réutiliser l'eau pour l'irrigation.

Quelques exemples :

- Création d'un périmètre irrigué pour le maraichage, en aval d'une station de lagunage (2004, Ouagadougou).

- Une station d'épuration revend son eau à un golf (Dakar).

- Recharge des nappes phréatiques

- Même si cela semble plus marginal : la réutilisation de l'eau pour alimenter des bassins piscicoles (Asie, Amérique du Sud).

Avec la question de la réutilisation on pose la question de la destination finale du produit.

- **Catégorie III : valorisation nutritionnelle**

Les nutriments peuvent être convertis et utilisés de différentes manières :

- Compostage (mélange de matières fécales avec des déchets verts)

- Humification. Avec cette technologie, la biomasse qui provient de l'assainissement permet de produire de l'humus qu'on peut valoriser sur les sols. (par exemple, on a vu se développer en France des roseaux).

- Séchage. Le séchage sur le sol est la manière la plus basique de l'utilisation des matières. On a des stations de traitement de boues de vidange qui vendent leurs sous-produits à des entreprises de travaux publics pour végétaliser les talus.

- Valorisation directe des urines. On considère que l'urine contient peu de matières contaminantes, par contre elle est très riche en azote.

2. Débat - échanges autour de la valorisation

2.1. La place de l'assainissement et de la valorisation au sein des OMD et ODD

Quelle place pour l'assainissement et la valorisation au niveau des objectifs internationaux de développement et les politiques sectorielles des PED ? Où en est-on des OMD et quels sont les objectifs post-OMD pour l'assainissement ? Se limitera-t-on encore à la question de l'accès ; la question de la réutilisation peut-elle être introduite, et le cas échéant, comment la mesurer ?

(Christophe Le Jallé) : Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont été définis en 2000. Au départ, il n'y avait pas d'objectif lié à l'assainissement ; celui-ci a été introduit en 2002, et se résumait à avoir des toilettes améliorées (disposer d'une dalle solide et facile à nettoyer). Cet objectif qui n'était pas ambitieux est très loin d'être atteint et ne le sera pas en 2015. Il y a donc un énorme travail à faire simplement sur cette question d'accès.

Pour l'après 2015, cette question de l'accès devrait rester une priorité, mais il est proposé d'y ajouter également un objectif relatif au traitement des eaux usées.

OMD – ODD : Quid de l'après 2015 ?

Nous sommes en présence de 2 processus qui se sont rencontrés :

- La définition des Objectifs du Développement Durable (ODD), lancée à Rio+20 en 2012. Ces ODD vont concerner tous les pays, tant du Nord que du Sud.
- La définition d'objectifs de développement post OMD, qui concerne les PED.

Il en résulte que sur cette question, 3 composantes sont envisagées dans les ODD :

- l'accès pour tous à des équipements d'assainissement de base,
- le doublement de la proportion des eaux usées traitées,
- l'amélioration de la réutilisation lorsqu'elle est appropriée.

2.2 Quel type de valorisation pour quel contexte ? Technologies, rentabilité et adaptabilité de la valorisation

La question de la valorisation peut-elle être un moyen de promouvoir l'assainissement ? En milieu urbain, quelle est la capacité des ménages à payer l'investissement de départ ?

Arriver à la valorisation est un gain ; la question que l'on doit alors se poser est le coût d'investissement et le retour qu'on va avoir.

(Christophe Le Jallé) La valorisation comme outil de promotion de l'assainissement est un point très sensible.

Lorsqu'on fait le choix de mettre en place un système permettant la valorisation des eaux usées et excréta, il faut toujours être attentif à sa faisabilité et sa durabilité en fonction de ses coûts d'investissement et de fonctionnement. Ainsi, les latrines à fosses sèches souvent préconisées dans les projets « ECOSAN », permettent bien sûr un compostage plus aisé mais sont aussi d'un coût beaucoup plus important que d'autres latrines. Le ratio entre le coût de l'habitat et celui de

la latrine est à considérer : pour que cet investissement soit accepté par les populations le coût des latrines doit bien sûr être largement inférieur au coût de la maison.

La question qui se pose est la suivante : jusqu'où on peut aller dans ce système ? Il devient intéressant s'il s'agit d'un système collectif. En Afrique, beaucoup de latrines font l'objet d'une vidange mécanique ; les boues de vidange ainsi collectées peuvent être rassemblées dans un site où le traitement peut inclure la valorisation car on se situe alors à une échelle qui semble appropriée. La rentabilité d'un système de valorisation au niveau individuel est moins évidente.

Témoignages des intervenants sur l'utilisation des différentes technologies et leur réussite selon le contexte :

- Les toilettes sèches

(Pierre-Henri Dodane) « La toilette sèche n'est pas adaptée à tous les types de contexte, notamment chez les ménages en milieu urbain. L'investissement de départ est coûteux pour peu de retour sur investissement : les études, le coût de la toilette et les mesures d'accompagnement pour expliquer aux gens comment s'en servir, peut revenir à plus de 7 000 € par toilette ».

- La collecte d'urine

(Cléo Lossouarn) « Nous [le SIAAP] avons eu deux projets dans la même région du Cameroun. On a les mêmes caractéristiques dans des zones à 70 km, avec cette idée de mettre des latrines avec séparation des urines. Le fait que les fèces soient dans un milieu humide, on avait déjà un gain en séparant et sans valoriser.

Dans une ville, le service technique de la commune est très efficace et présent sur le terrain. On a réussi à construire 10 latrines avec valorisation dans 10 écoles et 4 marchés. Au bout de 2 ans, il y a eu un vrai engouement pour la technique, dont on peut voir les effets directs positifs.

Dans l'autre zone, il y avait une réticence totale pour ce type de système.

Au bout de 3 ans, il y a eu un partenariat entre les deux communes car la deuxième a vu l'intérêt économique à valoriser les urines. »

(Christophe Le Jallé) : « Dans une approche plus collective : toilettes publiques, écoles, c'est plus simple que pour les équipements à domicile où la rentabilité du système peut être faible. »

Il y a donc des faisceaux de paramètres à prendre en compte afin d'établir si l'utilisation d'une technologie est favorable ou non.

Q° du public : peut-on avoir un système de gestion d'assainissement collectif à partir de toilettes individuelles ?

(Pierre Henri Dodane) : « Oui bien sûr. Dans un projet sur lequel j'ai travaillé, on avait prévu un système de quads pour ramasser les urines, livrer la sciure, nous avons également prévu que les matières puissent être revendues comme engrais. En établissant le prévisionnel de coût de fonctionnement de ce service, on était en coût de revient 10 fois supérieur à la capacité d'un ménage. Il fallait donc trouver de la subvention publique à 90% du coût de fonctionnement de la

filière. En Afrique du Sud, ça marche car les municipalités mettent de l'argent. C'est un arbitrage, une question de choix politiques. »

Focus sur la collecte d'urine: Il s'agit d'un siège à deux orifices. Le jet d'urine se dirige vers l'un des orifices et les fèces vers l'autre orifice. On a même un troisième orifice pour les contextes musulmans. La collecte se fait par Jerrican ou bidon.

L'exemple d'une école a été donné où la collecte d'urine s'effectue par bidon et où l'enseignant ou le directeur vide l'urine dans une cuve pour qu'elle soit hygiénisée. « Dans la zone du projet (Cameroun), chaque école s'est approprié la gestion de ce système mais au début il était important qu'il y ait un travail de sensibilisation et d'information. Au bout d'un an, quand les enseignants se sont aperçu qu'ils n'avaient plus à dépenser pour des fertilisants, ils ont insisté auprès des élèves pour qu'ils aillent à la latrine. »

- **La question spécifique des toilettes collectives et latrines partagées**

(Christophe Le Jallé) Il existe plusieurs types de latrines partagées qui selon les lieux où elles se trouvent ont des modes de gestions différents :

- Les lieux publics (marchés, gares routières), c'est pour toute forme de besoin : uriner, déféquer, et pour les menstruations (il faut que les femmes soient isolées des hommes). Dans ces lieux publics, l'usage des latrines est traditionnellement payant (comme cela a d'ailleurs été très longtemps le cas en France), ce qui facilite le recouvrement des coûts de fonctionnement.
- Les écoles : latrines séparées garçons et filles ; l'accès à ces latrines doit être gratuit et réservé aux élèves et enseignants.
- Les centres de santé. Il y a un réel travail à faire là-dessus. L'accès aux latrines doit être gratuit et réservé aux malades et au personnel soignant.
- Dans certaines régions du monde (ex bidonvilles autour de Nairobi), des latrines partagées peuvent être mises en place pour les besoins domestiques

En tant qu'acteurs du développement, c'est dans ces équipements collectifs et d'intérêt général que l'on devrait intervenir en priorité.

Ces latrines nécessitent un système de gestion approprié et fonctionnel, qui nécessite de l'eau, du savon, des produits d'entretiens. La question de la rémunération du personnel d'entretien est centrale, et doit être organisée par la municipalité. On peut imaginer divers systèmes d'entretien

Réaction du public : « A Bandiagara au Mali, depuis des années on a essayé de faire des activités de ce genre. Mais dans la plupart des rues, le niveau d'assainissement est tel qu'il est difficile de marcher. Il faut davantage mettre l'accent sur ce type d'actions en faveur de l'assainissement et de l'environnement. »

Focus sur le péri urbain, une zone favorable à la valorisation

(Pierre Henri Dodane) : Le marché relatif à la valorisation des produits de l'assainissement est plus favorable en zone péri urbaine en termes de coût pour évacuer, transporter et vendre la matière. Par exemple, à Ouagadougou, il s'est construit deux stations de traitement de boues de vidange, et c'est un haut lieu expérimental de toilettes sèches. Les gens vont réutiliser les urines sur des petites parcelles à côté de chez eux.

Concernant les risques sanitaires, dans la logique des pratiques les produits sont traités pour ne pas créer un risque sanitaire supplémentaire.

(Cléo Lossouarn) Dans le contexte péri-urbain, l'objectif est de se concentrer sur le traitement de boues, tout en faisant notamment attention aux pratiques anarchiques de vidange. Ces boues peuvent, à certaines périodes, être rachetées par des agriculteurs en zone péri-urbaine.

2.3 La question de l'acceptabilité au sein de la valorisation

Quels sont les mesures appropriées en termes d'accompagnement de la population sur la question de l'acceptabilité ? Quelles approches d'informations et de sensibilisation ?

(Cléo Lossouarn) : L'acceptabilité est le facteur principal. Ce point est donc très important mais cela ne signifie pas qu'il y a des campagnes prédéfinies. Il y a des effets de mode par rapport à la conscientisation, la sensibilisation etc. Il a toujours existé des messages sur le sanitaire, l'environnemental ; on a ensuite élargi la nature des messages en insistant sur l'intérêt économique ; et cet argument économique fonctionne beaucoup mieux. On développe également l'argument religieux pour que les autorités religieuses soient aussi porteuses de ces messages. On a également travaillé sur la réglementation. Par exemple le maire n'hésite plus à mettre des amendes : au bout de 5 – 6 ans de sensibilisation la population, il faut réussir à toucher les personnes. Aujourd'hui, par exemple, il y a des voisins qui dénoncent.

(Christophe Le Jallé) En termes d'information et de sensibilisation, au début des années 2000, une vingtaine d'équipes de recherches ont travaillé sur différents aspects (anthropologiques, sociologique, économique, techniques etc.). Il est ressorti de ces travaux que le facteur qui déclenche la décision de construire une latrine améliorée n'est pas l'information des populations sur les risques sanitaires, mais beaucoup plus le fait qu'on leur indique que ce sera plus confortable, avec moins d'odeurs et moins de mouches, et plus présentable aux visiteurs.. Il est important de retenir que l'augmentation du taux d'accès amélioré à l'assainissement progressera seulement si les populations sont vraiment sensibilisées, car on ne pourra pas financer toutes les latrines, mais on pourra aider la population à y accéder. Il s'agit donc de mettre en place un effet de levier.

L'argument sanitaire fonctionne moins bien que l'argument du confort ou du gain économique. Sensibiliser dans la perspective d'avoir un effet de levier

2.4 Le rôle des collectivités territoriales dans la valorisation des produits de l'assainissement

Quel est l'investissement des autorités locales ?

(Christophe Le Jallé) : Lorsque l'on a rajouté un objectif lié à l'assainissement, en 2002, celui-ci a par la suite, été « oublié ». Ce n'est qu'en 2008, avec l'Année internationale de l'assainissement, que cet objectif est revenu sur le devant de la scène. En Afrique, le processus AfricaSan a été lancé, rassemblant les ministres africains en charge de l'assainissement pour discuter de cette problématique et développer le secteur dans leurs pays respectifs. Leur première action a été de préciser dans chaque pays qui a la charge de cette thématique, puis de formuler une politique et une stratégie nationales permettant de préciser les actions à mener. Cette démarche de planification doit également se décliner au niveau local et considérer une approche intégrée.

Définir les politiques nationales, à décliner en politiques locales mises en œuvre par les municipalités
--

Les municipalités doivent donc mettre en œuvre au niveau local les politiques nationales. Il est nécessaire de s'appuyer sur tous les acteurs pour qu'au final les populations aient le service le mieux approprié possible.

2.5 Le rôle des acteurs du développement dans l'accès à l'assainissement et dans la valorisation

Témoignage du public : *« au Cambodge, dans un village lacustre, nous [association de développement] avons essayé de trouver une solution pour faire un assainissement sanitaire. Mais on a eu du mal à ce que les populations se l'approprient. »*

(Pierre Henri) Le niveau de la solution apportée doit être adapté aux besoins des personnes bénéficiaires. Pour la performance de traitement, il est nécessaire de faire le lien entre la quantité d'un cours d'eau et la quantité d'eaux usées qu'on met dedans.

(Christophe) Le rôle d'un acteur de développement est de se mettre en position d'appui et d'accompagnement des autorités locales, de veiller à l'implication de l'ensemble des parties prenantes.

Choisir le bon niveau de solution adapté aux besoins des populations, et se positionner en accompagnement des autorités locales. Il est nécessaire de comprendre l'existant avant de financer des infrastructures

2.6 La sécurité sanitaire et environnementale dans la réutilisation des produits de l'assainissement

Quel risque sanitaire et environnemental de la valorisation ? Est-ce une limite importante au développement de la réutilisation dans les PED ? Quels sont les auteurs et mesures des contrôles sanitaires ?

(Pierre Henri Dodane) La question du contrôle sanitaire est délicate. L'assainissement relève du domaine public. Avant 2006, les recommandations internationales étaient d'atteindre une certaine norme sanitaire avant d'utiliser le produit. En 2006, l'OMS a introduit une approche particulièrement pertinente et nouvelle qui consiste à considérer l'évolution du risque global plutôt qu'une norme à atteindre pour les produits. Il n'est donc plus nécessaire d'atteindre une norme sanitaire pour la réutilisation, le critère à prendre en compte est celui d'une amélioration globale ; il faut considérer l'ensemble de la situation. C'est une approche qui bouleverse le paysage ; ce nouveau raisonnement nous incite à rentrer dans cette difficulté de savoir si on va améliorer la situation si on met en place cette réutilisation.

(Cléo Lossouarn) Parfois les normes peuvent être contreproductives.

(Christophe Le Jallé) Il existe beaucoup de pratiques fonctionnelles, automatiques de la réutilisation des eaux. Plutôt que de poser un cadre trop contraignant qui ne sera pas respecté, il vaut mieux encadrer les pratiques existantes.

La base est d'encadrer les pratiques existantes, de ne pas imposer de normes trop contraignantes, et de poser la question de savoir si la réutilisation améliore une situation globale

Conclusion

La valorisation des sous-produits de l'assainissement est une pratique qui présente des avantages, notamment du point de vue économique, mais qui suppose un préalable : l'accès à l'assainissement. Aujourd'hui, plus de 2,5 milliard de personnes ne disposent pas d'un équipement d'assainissement approprié l'accès à l'assainissement. Après avoir été longtemps le parent pauvre du secteur, tant l'accès à l'assainissement, que la collecte et le traitement des eaux usées, ont maintenant leur place dans l'agenda politique international (ODD 2015-2030).

La valorisation - de l'eau, du potentiel énergétique ou des nutriments - présente des intérêts sur les plans environnemental et économique. Il existe différentes techniques, qui doivent être adaptées au contexte et répondre aux attentes/besoins des populations. Cette question d'acceptabilité et d'adaptabilité au contexte est préalable à toute action de valorisation. Les acteurs du développement doivent se positionner en accompagnement des autorités locales, et choisir en concertation avec elles le bon niveau de solution adapté.